



CONSEIL COMMUNAL
DE
CHARDONNE

La commune de Chardonne se situe au bord du lac Léman. Elle comprend la localité du Mont-Pèlerin et englobe également le sommet du Mont Pèlerin. Des champs, forêts et vignes sont présents dans la commune. Chardonne avec 2916 habitants est l'une des communes du district de la Riviera-Pays-d'Enhaut à élire son conseil communal au scrutin proportionnel. Trois partis ou groupements se partagent les 50 sièges du Conseil communal.

Nous recherchons pour notre Conseil communal

un/e secrétaire à temps partiel (10 - 15 %)

Activité :

Vous souhaitez mettre en œuvre vos compétences pour contribuer à la vie d'une commune magnifique? Vous recherchez un travail agréable que vous pouvez faire en grande partie à domicile selon vos disponibilités et qui favorise votre évolution professionnelle ?

En collaboration avec le président du Conseil communal, vous assurerez des tâches administratives en lien avec les objets traités par le Conseil communal et aux votations. Vous participerez aux votations et aux six séances annuelles du bureau et du Conseil communal en prenant le procès-verbal.

Vous savez prendre un procès-verbal et rédiger de la correspondance à l'aide d'un outil informatique. Vous avez un sens de l'organisation et une capacité à travailler de manière autonome.

Nous vous offrons l'opportunité d'assumer cette fonction.

Nous proposons une rémunération sous forme d'un forfait annuel pour les tâches demandées.

Entrée en fonction : A convenir

Renseignements :

Monsieur Heinz Wernli,
Président du conseil communal
Chemin de la Maison Jean 10A
1801 Le Mont-Pèlerin
021 323 15 18
079 347 48 37
heinz.wernli7@gmail.com

Madame Lisa Virchaux
Secrétaire du conseil communal
conseil.communal@chardonne.ch